

Symposium 2012

Artisans et artistes en arts visuels,

C'est avec plaisir que je vous invite à participer à la troisième édition du **Symposium Visit'art du Jardin des Anciens Maires de Saint-Hyacinthe** qui se déroulera beau temps, mauvais temps, le **samedi 9 juin** et le **dimanche 10 juin 2012**.

Le nombre des participants sera limité.

Le jardin est situé près du 900 Avenue de l'École (J2S 3B7) intersections de Dessaulles et Girouard (route 116).

Veillez consulter, les critères d'admissibilité, l'engagement de Visit'art, les conditions et règlements du Symposium avant de remplir le formulaire d'inscription que vous devez nous retourner par la poste avant le **31 janvier 2012** (tampon postal faisant foi de la date) ainsi que votre Curriculum vitae, votre démarche artistique, votre photographie, 3 photographies de vos œuvres (originales), une **enveloppe de retour format lettre dûment affranchie** et votre chèque en date de votre envoi à cette adresse :

Visit'art
505 avenue Dorion
Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 8P9

(Vos documents ne vous seront pas retournés, ils demeureront dans nos dossiers)

Si vous avez déjà participé, nous fournir formulaire d'inscription, CV à jour, 1 photo d'une œuvre récente et une enveloppe de retour dûment affranchie ... et votre chèque.

Coûts :

- **Participation annuelle à Visit'art : 10\$**
- **Frais d'inscription : 65\$**
- **Service Boîtes à lunch (par personne) 28\$**

Aucune commission prélevée sur les ventes.

Critères d'admissibilité

L'artiste *en arts visuels* doit satisfaire à tous les critères ci-dessous :

- Avoir complété le formulaire d'inscription et fourni tous les documents demandés avant la date de fin d'inscription;
- Avoir acquitté les coûts inhérents à l'activité;
- Avoir participé à une exposition de groupe ou solo, ou démontré la qualité de son travail.
- S'engager à démontrer son travail artistique sur place.

Engagement de Visit'art envers les artisans et les artistes

- Faire part de la décision du comité de sélection d'acceptation ou de refus de votre candidature en *février*;
- Remettre à chaque participant une pochette d'information à l'accueil lors de votre arrivée sur le site concernant le déroulement de l'évènement et fournir toutes les informations nécessaires pour rendre votre séjour agréable;
- Publier sur le site web de Visit'art (www.visitart.ca) sous l'onglet "Symposium" le nom de l'artisan ou de l'artiste, sa ville d'origine, la discipline et le nom de son site web avec un lien vers celui-ci ou de son courriel ou de son numéro de téléphone, s'il y a lieu, et l'affiche du Symposium.

Le comité organisateur, en collaboration avec le Service des Loisirs Sports, Culture et Vie Communautaire, travaille pour faire un succès de cet évènement qui sera hautement médiatisé.

Conditions et règlements

1. Vous devez fournir votre matériel d'installation et vous engager à monter et démonter votre kiosque:
Un chapiteau 10 x 10 (maximum) blanc de préférence, à l'épreuve du feu et solidifié avec ancrages -(Les tentes moustiquaires seront refusées).
Votre matériel : chevalets, table, chaise, quincailleries, etc...
2. Votre emplacement, vous sera alloué par tirage au sort effectué par le comité de sélection.
3. Vous devez respecter l'emplacement de chacun.
4. Vous devez être sur les lieux en tout temps. Pour vos brèves absences, prenez entente avec vos voisins pour la surveillance de votre kiosque. Vous êtes responsable de la vente de vos œuvres. Aucune commission n'est retenue.
5. Vous devez respecter l'horaire: Installation de 8h à 10h, visiteurs de 10h à 17h
6. Seuls les œuvres originales doivent être exposées et vendues, aucune copie d'œuvre ne pourra être présentée ou affichée sur les lieux du Symposium. La vente de cartes, faites à partir de vos œuvres, sera permise (grandeur maximale des cartes : 5 po. x 7 po.).
7. Nous vous encourageons fortement à produire sur place, intéressant pour les visiteurs et facilite l'échange avec le public.
8. Vous devez faire preuve de civisme, de politesse et de courtoisie face au public.
9. Vous devez laisser les lieux propres.
10. Aucune voiture ne sera tolérée sur le terrain près des emplacements.
11. Sécurité : Visit'art et la ville de Saint-Hyacinthe se dégagent de toutes responsabilités en cas de feu, vol, vandalisme ou tout autre bris ou dommages que ce soient. Vous assumez la responsabilité de vos créations et de votre installation. Vos chapiteaux peuvent rester installés, mais vous devez enlever vos œuvres la nuit du samedi.

Hébergement, vous trouverez sur notre site web un lien avec le Bureau du Tourisme et des Congrès de Saint-Hyacinthe pour obtenir la liste des hébergements de la région, Nous vous conseillons de réserver très tôt.

Restauration :

Nous vous offrons le service « boîtes à lunch » pour la fin de semaine (4 collations et 2 repas-midi) pour 28\$ par personne qui vous sont livrées à votre emplacement.

A titre d'exemple :

Les matins : Muffins et café (Total de 6 cafés pour la fin de semaine)

Les collations en après-midi : Barres tendres

Les repas-midi :

Jour 1 :

Un demi wrap au jambon et un demi wrap au poulet, garni de salade

Une salade de carotte, des crudités et une salade de fruit.

Jour 2 :

Un demi sous-marin au jambon et un demi sous-marin au poulet, garni de salade

Une salade de chou, fromage et raisins et une compote de pomme.

Bi-Eau-Santé nous fournit l'eau gratuitement toute la fin de semaine... alors n'oubliez pas vos bouteilles pour le remplissage à volonté.

Une cantine gérée par les scouts du Groupe Cathédrale-Volcan offrira sur les lieux de la restauration rapide.

Chapiteau : Pour la location, nous vous suggérons Les chapiteaux Maska (450) 799-5599

Définition d'arts visuels de Visit'art :

L'art visuel est une activité humaine, ou le produit de cette activité, consistant à arranger entre eux divers éléments, s'adressent délibérément aux sens, aux émotions et à l'intellectuel.

L'art visuel englobe la peinture sur différents supports (incluant le pastel et tous les mediums à l'eau, l'huile et les techniques mixtes), le dessin, la photographie argentique ou numérique, la gravure, la sculpture en ronde-bosse, en haut-relief, en bas-relief, par modelage, par taille-directe, par soudure ou assemblage.

Au plaisir de vous recevoir, et pour plus d'informations, contactez :

Maryse Plourde, présidente, (450) 774-0730

Marie Jetté, trésorière, (450) 774-2750

Formulaire d'inscription Symposium 2012

S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES CARRÉES et LISIBLEMENT

Artiste Peintre Sculpteur Artisan ou: _____

Technique utilisée : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal : _____ Téléphone : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Site Web : _____

Discipline à inscrire sur le feuillet : _____

J'accepte de publier mes coordonnées sur le site web www.visitart.ca et je dégage le Symposium Visit'art du Jardin des Anciens Maires de toute responsabilité pour bris, dommage, vol, vandalisme ou tout autre bris ou dommages que ce soient.

Date : _____ Signature: _____

Participation annuelle Ami de Visit'art 10\$
Frais de participation 65\$
Boîtes à lunch : nombre _____ x 28\$ = _____\$

Chèque à l'ordre de Visit'art : _____\$

Nom de la personne qui vous accompagne (s'il y a lieu)

N'oublier pas d'inclure les documents requis : Formulaire signé, Curriculum vitae artistique, démarche artistique, votre photographie, trois photographies de vos œuvres, ainsi qu'une enveloppe format lettre préaffranchie et votre chèque daté de votre envoi. Les documents peuvent être sur Cd, les photos en format .JPG

Note : Les documents envoyés demeurent la propriété de Visit'art.